

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Imprimerie A. Layton.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
CAHORS	CAHORS							
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 25 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 55 ^m matin.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 20 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m soir.
10 h. 27 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	11 h. 45 ^m soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.
 Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.)

Train de foire : (Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
 Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.)

Cahors, 31 Janvier

Le nouveau Ministère

Présidence du conseil et affaires étrangères, — de Freycinet.
 Intérieur et Cultes, — Goblet.
 Finances, — Léon Say.
 Justice, — Humbert.
 Instruction publique, — Jules Ferry.
 Guerre, — Général Billot.
 Marine, — Jaureguiberry.
 Travaux publics, — Varroy.
 Commerce, — Tirard.
 Postes et télégraphes, — Cochery.
 Agriculture, — de Mahy.

Les sous-secrétaires d'Etat nommés jusqu'à présent, sont :
 M. Varambon, à la justice.
 M. Develle, à l'intérieur.
 M. Martin-Feuillée, à la guerre.
 M. Jean Casimir-Périer, à l'instruction publique.

Paris, 30 soir.

Les nouveaux ministres se sont réunis ce matin chez M. de Freycinet, et de la conférence générale qui a eu lieu, il résulte que l'accord est complet entre eux sur tous les points. Et maintenant aux affaires !

Aux affaires

Ce que le pays demande, dit la France, c'est qu'on le laisse enfin travailler et qu'on l'y aide.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT (33) du 31 Janvier 1882.

LE MYSTÈRE DE MONTROYAL
 Par Ernest PASQUÉ.

Le noble bailli n'enragea pas médiocrement en entendant cette impertinente réponse, que les paysans de l'autre rive lui transmettaient encore d'un air goguenard des plus insolents; mais, pour l'instant, il ne lui était point possible de se venger.

Il se promit bien de ne point laisser échapper la première occasion qui se présenterait de le faire.

Force lui fut d'accepter ce qu'il n'était point en son pouvoir de modifier.

Il rebroussa donc chemin et entra dans l'auberge de Traben, alors déjà renommée, afin de noyer, si c'était possible, sa colère dans le vin du pays; et, l'heure du déjeuner étant venue, il songea aussi à manger quelques bouchées, afin de se donner des forces pour le combat d'éloquence qui devait marquer l'entrevue des deux magistrats.

Les heures se passaient sans que ni le batelier ni le juge ne se fissent voir; mais en revanche le pauvre bailli trouva un aide inespéré et puissant,

Ce que le pays demande, c'est que les ministres coopèrent enfin, chacun dans son département, à l'avancement matériel et moral du pays.

Notre système de travaux publics a besoin d'être amélioré, complété.

Il est grand temps de satisfaire ce besoin pour mettre la France en état de lutter avec la concurrence du dehors, qui de toute part s'annonce si décisive et si inquiétante.

Les réformes fiscales sont de la même importance. Bien des impôts vexatoires, mal établis, doivent disparaître. Il y a de retouches à faire à l'impôt foncier, pour soulager la terre. Une foule de taxes imposées à une époque où l'on n'avait pas le temps de discuter et où il fallait, coûte que coûte, parer aux exigences du tribut de guerre, la plupart de ces taxes, celles du moins qu'on a jusqu'ici respectées, doivent aujourd'hui pour jamais disparaître, qu'on les appelle du nom de timbres des factures, droit statistique, impôt sur le pétrole ou autrement.

N'y a-t-il pas là de quoi s'occuper, et si le nouveau cabinet veut réellement venir en aide aux besoins du pays, n'est-ce pas de ce côté qu'il doit tourner tout d'abord ces regards ?

Plus de révision intégrale ou partielle, et encore moins de scrutin de liste pour le moment ! Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et nous avons été trop longtemps troublés par les discussions byzantines que ces prétendues réformes ont soulevées.

Le pays demande instamment qu'on soutienne la fortune publique, qu'on s'occupe de signer des traités de commerce dans un sens libéral, qu'on relève sa marine marchande, ses grands services transatlantiques, ses relations économiques à l'extérieur et à l'intérieur.

Voilà, oui, voilà ce qui nous faut : un mi-

nistre qui s'occupe enfin des affaires de la nation, qui songe à notre relèvement matériel et moral, et qui laisse chômer les discussions irritantes, et les disputes de partis.

* * *

On lit dans le *Parlement* :

La composition du nouveau ministère excitera, à coup sûr, moins d'étonnement que celle du cabinet du 14 novembre; la plupart des collaborateurs de M. de Freycinet ont déjà figuré dans de précédentes combinaisons. Le public, d'ailleurs, sait qu'il ne doit pas s'attendre à de l'imprévu; il se résigne très volontiers à voir revenir sur la scène des ministres qui ont fait preuve de qualités honorables et qui sont pour lui d'anciennes connaissances. On ne leur demandera pas de faire de grandes choses, ni de frapper les imaginations par des réformes pompeusement annoncées; s'ils gouvernent d'une manière raisonnable et sensée, s'ils savent maintenir la paix au dehors et au dedans, s'ils réussissent à établir, au sein de la représentation nationale, une sorte de trêve des partis, l'opinion publique leur sera reconnaissante. C'est le devoir, en tous cas, des hommes qui mettent l'intérêt du pays au-dessus des questions de personnes, de les soutenir loyalement et de leur rendre leur tâche moins difficile.

* * *

Le *National* dit que M. Léon Say a mis à son acceptation de portefeuille des finances les conditions suivantes :

Ni rachat des chemins de fer, ni conversion de la rente.

M. de Freycinet est d'accord avec M. Léon Say.

* * *

Le XIX^e Siècle dit qu'avec le cabinet Freycinet la situation est parfaitement nette, et que, sans trop d'illusions, on peut espérer que nous allons sortir enfin du trouble et du malaise où la République a trop longtemps usé ses forces : Tous les intérêts seront rassurés, en même temps que seront sauvegardées toutes les libertés publiques.

D'après le *Voltaire*, la lune de miel du nouveau ministère ne sera pas de longue durée.

Parlant de la formation du nouveau cabinet recruté parmi les anciens membres des ministères Waddington, Freycinet et Ferry, l'*Union républicaine* croit que la logique parlementaire aurait voulu que le président de la République française le choisit parmi les 33 membres de la commission adversaires de M. Gambetta. En Belgique, en Angleterre, dans tous les pays parlementaires, ajoutée-elle, on ne procède pas autrement.

On lit dans la *Paix* :

« Si l'on parvenait à accréditer cette opinion que le cabinet du 14 novembre est tombé par suite de sa résistance à la révision intégrale, le gouvernement de demain se trouverait exposé à faire fausse route ou tout au moins pourrait-il craindre, en se prononçant à son tour, pour la révision limitée — et il n'y en a pas d'autre de possible — de se trouver, à bref délai, en présence de sérieuses difficultés et de l'hostilité de la Chambre. »

Nous craignons fort, dit la *République française*, que le pays ne se trouve déçu non point par le gouvernement qui disparaît si vite, mais par la majorité qu'il avait envoyée au Parlement pour exécuter les réformes et pour organiser un ministère d'action et de progrès. Et s'il est vrai comme quelques-uns le prétendent, que le suffrage universel ne se soit pas encore très profondément soucieux du scrutin de liste, c'est maintenant qu'il comprendra combien étaient avisés et prévoyants ceux qui tenaient à cette réforme électorale; combien les élections d'arrondissement sont contraires, sont antipathiques au développement de l'éducation politique du parti républicain.

Le *Journal des Débats* dit :
 Habile, si l'on veut, et certainement très digne,

Il se rappela le capitaine de Beuren qui précisément portait cet uniforme, quand il l'avait vu quelques heures auparavant.

Le paysan, qui croyait faire plaisir au bailli en continuant à parler et à se livrer à des conjectures, poursuivit :

— Le cavalier qui montait le cheval boiteux devait être un officier, car j'ai cru reconnaître que ses galons étaient dorés... Cependant il est possible que je me trompe.

Le bailli l'interrompit subitement.

— Vous ne savez point ce que vous dites... Si les deux cavaliers étaient le maître et le serviteur, ce cadavre ne peut être que celui du serviteur, car ce matin même, j'ai parlé avec le maître, c'est le jeune et noble seigneur de Beuren qui, après avoir servi comme capitaine dans l'armée française, revient dans son domaine et doit se trouver à l'heure qu'il est au château de feu son père.

Un murmure d'étonnement accueillit ces paroles du bailli et la foule se retira presque épouvantée, en voyant de quelle clarté elles venaient subitement d'éclaircir cette mystérieuse affaire.

Quelques-uns des assistants s'éloignèrent, sans doute afin d'annoncer les premiers l'étrange nouvelle.

Quand le bailli fut revenu au bord de la Moselle, la scène sur l'autre rive avait sensiblement changé.

(A suivre.)

a chute de M. Gambetta a été celle d'un véritable homme d'Etat. Nous avons essayé d'appeler l'attention des députés sur les conséquences possibles d'une crise ministérielle; il nous reste à souhaiter que cette crise profite à tout le monde au pays comme à ses représentants.

Quel que soit le ministère qui vienne, dit le *Rappel*, il aura au moins cet avantage sur celui qui s'en va d'être le serviteur et non le maître du Parlement. Les bonapartistes disent que le vote du 26 janvier est la fin du régime parlementaire; c'en est le commencement.

Le *Moniteur universel* :

Le grand rôle de M. Gambetta est fini. On ne se relève pas de l'échec qu'il vient de subir. Nous ne voulons pas dire que le chef de l'opportunisme disparaîtra complètement de la scène. Mais, de toute façon, la doctrine politique dont il a été le représentant est mortellement atteinte : l'opportunisme a vécu. Quant à son chef, on le verra, sans doute, réfugié dans une opposition à la fois bruyante et impuissante, jouer sur les confins de la gauche avancée et de la gauche extrême le rôle qu'ont joué avant lui sur le même théâtre et sous d'autres régimes les Odilon Barrot et les Ledru-Rollin.

Le *Gaulois* parlant de M. Gambetta dit : Quoi qu'il soit le battu dans la séance d'avant-hier, c'est lui qui a eu le beau rôle; il a défendu le Sénat avec éloquence et conviction, a combattu la révision intégrale et maintenu courageusement son scrutin de liste alors qu'il aurait sa position en ne faisant la moindre concession. C'est bien tomber.

Il y a en lui, ajoute-t-il une impétuosité qui le pousse à des folies et un fond de sens qui l'avertit et le retient, mais trop tard. Dans le rang M. Gambetta sera toujours très utile, hors du rang, il sera toujours dangereux.

Le *Soleil* :

Le cabinet Gambetta, en se retirant, lègue à ses successeurs les embarras de cette grosse question de la révision.

Il leur lègue une crise financière dont il n'est pas responsable, nous nous plaisons à le reconnaître, mais qui a évidemment été aggravée, dans une certaine mesure, par la crise parlementaire, il leur lègue enfin les incertitudes — nous ne voulons rien dire de plus — de certaines questions extérieures qu'il importe de surveiller avec beaucoup d'attention.

Le *Parlement* :

Deux jours à peine se sont écoulés depuis la chute du cabinet, et déjà les légendes commencent à se former autour d'elle; que sera-ce dans trois ou dans six mois? Pour tout homme qui voit les choses comme elles sont, les causes de la crise sont bien simples. Porté au pouvoir par un mouvement général et irrésistible de l'opinion publique, M. Gambetta s'est appliqué comme à plaisir à détruire, en quelques semaines, la majorité sur laquelle il s'appuyait. La composition de son ministère a surpris ses plus chauds partisans. Ses premiers actes ont froissé les esprits les plus impartiaux. Sa politique extérieure a soulevé des inquiétudes vagues, mais sérieuses. La résurrection intempestive de la question du scrutin de liste a mécontenté la Chambre. L'affectation que le ministère a mise à dissimuler ses projets de lois jusqu'au vote de la révision, et à infliger ainsi au Parlement une sorte de supplice de Tantale, n'était guère faite pour lui ramener les sympathies qu'il avait perdues. C'est ainsi que sa chute est devenue inévitable, voilà l'histoire.

Informations

L'Autriche et l'Italie

On lit dans le *Daily News* :

« Il n'y a pas un seul officier qui doute que l'insurrection soit un prétexte pour envoyer l'armée dans le sud sans créer trop d'alarmes.

« L'Italie se prépare à la guerre et l'Autriche attend la déclaration de guerre à bref délai. Il paraît que la visite du roi d'Italie avait pour but déterminé d'obtenir de l'Autriche certaines cessions de territoire, et que cette démarche ayant échoué, les Italiens ont fait des préparatifs pour prendre ces territoires par force. »

Les Chartreux viennent de devenir propriétaires de l'île d'Herm, située en face et à trois milles de l'île de Guernesey. Le contrat de vente a été signé samedi devant la cour royale de Guernesey par deux prêtres, mandataires de l'ordre des Chartreux, moyennant la somme de 6,500 liv. st., soit 162,500 fr.

Au mois de mars dernier, l'île avait été louée par le propriétaire, M. Cousidine, à des religieux de l'ordre des Trappistes; mais ces derniers l'ont quittée, après un séjour de quelques mois, n'ayant pas trouvé le climat favorable à la culture qu'ils se proposaient d'y faire.

LA LOTERIE ALGÉRIENNE.

Lots de 500 fr.

(Suite).

1,074,501.	197,546.	3,926,181.	333,437.
578,324.	2,819,647.	2,039,986.	4,442,602.
3,842,874.	2,740,735.	3,065,575.	4,159,559.
4,082,075.	348,913.	3,768,581.	4,587,576.
4,703,411.	2,224,578.	1,129,034.	3,692,938.
3,324,176.	1,265,194.	1,172,891.	1,094,202.
1,343,359.	3,604,100.	1,325,789.	4,635,010.
1,546,958.	4,632,950.	733,687.	4,410,596.
2,542,422.	4,887,173.	3,741,984.	4,497,809.
1,282,688.	1,221,820.	4,212,977.	3,330,932.
1,494,500.	4,708,865.	2,936,102.	4,062,636.
1,532,353.	439,449.	422,910.	4,833,994.
2,712,279.	587,325.	3,128,838.	1,659,866.
3,878,163.	3,064,382.	3,479,168.	1,998,890.
2,140,005.	2,871,711.	3,805,998.	1,838,629.
684,187.	4,272,150.	1,498,829.	124,625.
1,903,505.	1,166,344.	2,633,325.	3,797,237.
1,826,505.	3,340,907.	4,597,569.	1,707,422.
3,684,843.	155,046.	3,915,402.	648,105.
1,991,856.	3,456,207.	2,339,655.	329,157.
4,877,973.	3,952,493.	869,617.	2,000,696.
235,989.	3,364,328.	2,307,310.	3,542,258.
735,905.	4,974,204.	4,471,578.	1,378,326.
2,530,603.	4,860,905.	2,255,155.	3,810,090.
1,386,870.	4,712,892.	2,518,521.	2,007,263.
3,484,084.	3,659,726.	3,751,445.	3,268,147.
533,495.	3,931,825.	2,258,832.	728,447.
3,628,085.	2,225,783.	1,506,241.	408,056.
4,760,904.	4,082,190.	4,065,816.	4,141,461.
4,933,338.	4,356,666.	895,715.	82,647.
2,150,934.	2,208,915.	550,901.	2,105,490.
4,679,492.	328,672.	3,040,640.	3,798,818.
2,254,363.	410,945.	3,369,723.	4,495,239.
802,368.	2,659,757.	4,023,337.	857,756.
3,497,968.	2,753,765.	2,603,722.	4,061,875.
976,805.	1,865,693.	2,074,029.	3,909,795.
2,259,245.			

Numéros de réserve en cas de double emploi.

3,833,765.	724,358.	3,856,256.	607,089.
3,405,611.			

Le premier des gagnants qui s'est présenté au siège de la Loterie est un ouvrier alsacien, nommé Binder, porteur du numéro 3,263,505, qui a gagné un des lots de 10,000 fr. Un ouvrier suisse est également venu réclamer un lot de 10,000 fr.; il parle déjà de se retirer dans son pays et d'y acheter un petit magasin. Un lot de la même valeur est échu à deux dames qui ne paraissent pas très fortunées.

Plusieurs lots de 1,000 et de 500 fr. ont été gagnés par des personnes appartenant à la classe laborieuse. On cite notamment un valet de chambre, un domestique et une jeune ouvrière qui est le soutien de sa famille. C'est la patronne de cette dernière qui est venue s'assurer de la bonne aubaine qui tombait si bien. Enfin, vers midi, un brave homme qui s'était empressé d'escompter l'avenir, est venu réclamer un lot de 1,000 fr. dans un état d'ébriété complète. Il n'avait pas voulu perdre de temps pour fêter son succès.

En somme, la fortune a judicieusement fait les choses, et l'œuvre de la Loterie nationale Algérienne inspirée par une pensée de bienfaisance, aura fait le bien jusqu'au bout.

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

Par décret sont nommés :

Avocat général près la cour d'appel de Besançon, M. Valler, procureur de la République à Cahors.

Procureur de la République à Cahors, M. La Borde, avocat, docteur en droit.

Procureur de la République à Figeac, M. Lamarque, substitut à Pau.

Juge au tribunal de Figeac, M. Mailleblan.

M. Solmiac, juge de paix de Salviac, a été nommé juge de paix de Gourdon, en remplacement de M. Baylin, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Gourdon.

M. Bulie, juge de paix de la Bastide-Murat, a été nommé juge de paix de Salviac.

Notre compatriote, M. Espéret, commis principal des contributions indirectes à la sous-direction de Bergerac, est appelé à un emploi de son grade à la direction de Périgueux.

Notre compatriote M. Louis Bergon, naguère inspecteur général des télégraphes et aujourd'hui directeur du matériel et de la construction au même ministère est nommé commandeur de la Légion d'honneur.

M. Pech, professeur de septième au Lycée de Cahors vient d'être nommé percepteur à Vayrac. Nos compliments.

Par décision de Mgr l'Evêque, M. Dols, curé de Crégols, a été nommé curé de Sénailac-du-Causse.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Par suite des changements survenus dans la marche des courriers, partant du bureau de Cahors, à partir du 30 janvier courant, la dernière levée de la boîte aura lieu savoir :

1° Pour le courrier de Gourdon à 6 heures du soir. (Clôture des chargements à 5 h. 45.)

2° Pour le courrier du bureau à la gare : Premier envoi à 6 heures du matin. (Clôture des chargements à 9 heures du soir.)

Deuxième envoi à midi 15. (Clôture des chargements à midi.)

Dans le courrier de Cahors à Gourdon, sont comprises les dépêches à destination de Catus, Cazals, Cressensac, Dégagnac, Frayssinet, Frayssinet-le-Gélat, Gourdon, Martel, Montfaucon, Payrac, Salvia, Sarlat, Souillac, et St-Germain.

Nota. — Les dépêches qui étaient expédiées par le premier envoi du bureau à la gare, à destination de Cazals, Frayssinet-le-Gélat, Gourdon et Salviac, sont supprimées.

La dépêche à destination du bureau d'Albas, sera expédiée dorénavant, à 5 heures 35 du soir.

Dimanche dernier, la veuve D..., demeurant rue de la Préfecture, à Cahors, avait laissé ses deux enfants, âgés de 4 et 9 ans, chez elle seuls, pour aller au théâtre.

Ces deux enfants étant près du foyer s'endormirent. Vers sept heures et demie environ, les voisins entendant des cris désespérés, enfoncèrent la porte de la chambre et trouvèrent la jeune fille âgée de 9 ans ayant ses vêtements enflammés et une partie du corps brûlé. On s'empressa d'éteindre le feu et de porter cette enfant chez M. Filhol, pharmacien qui lui donna les premiers soins, puis on l'a transporté à l'hospice. Son état jusqu'à présent, n'inspire pas d'inquiétude.

Dimanche dernier, vers les onze heures du soir, notre ville fut mise en émoi par le son du tocsin : Un commencement d'incendie venait de se déclarer dans la rue des Variétés, n° 5, chez la nommée Babuel Marie, veuve Balaguérie, rempailleuse de chaises.

Le feu avait pris naissance dans un réduit, sous l'escalier en pierre, où cette femme avait mis sa provision de paille ou de joncs pour son commerce. Avec de prompts secours on a été bientôt maître du feu.

Il y a tout lieu de croire que quelque fumeur en se retirant du bal qui se tient le dimanche au 1^{er} étage de cette maison, aura jeté par mégarde soit une allumette non éteinte, soit un bout de cigarette.

Cette femme estime sa perte à 200 fr. environ; elle n'était pas assurée et se trouve dans la plus grande nécessité.

L'indemnité allouée aux fonctionnaires des lycées et collèges pourvus du titre d'agrégé de l'enseignement spécial est portée de 300 à 500 francs.

L'indemnité allouée, pendant deux ans, aux fonctionnaires de l'enseignement secondaire reconnus admissibles aux épreuves de l'agrégation de l'enseignement spécial, et qui ont subi toutes les épreuves du concours est élevée de 200 fr. à 300 fr.

On écrit de Périgueux :

Le sieur Héraudé, caissier du Crédit de France place du Quatre-Septembre, à Périgueux, est parti fortivement, samedi, emportant 21.000 fr. appartenant à cette Société. Cet individu la veille, ayant un versement de 40.000 fr. à faire au siège de la Société à Paris, avait envoyé, sous pli chargé, dix-neuf billets de 1000 fr. et 21 morceaux de papier ayant le même poids que les billets. De l'enquête, il paraît résulter que le voleur est parti dans la direction de la Suisse où de la Belgique. Des dépêches ont été lancées dans

toutes les directions. Cet individu à abandonné sans ressources sa femme et trois enfants. On croit qu'il est accompagné d'une femme dans sa fuite.

UN DROLE DE PARTIE DE BEZIGUE

Une dame poursuivait ces jours dernier en police correctionnelle, pour injures et d'iffamation, le cocher de fiacre Antoine Desmoulin.

La plaignante expose les faits :

J'étais restée en soirée jusqu'à deux heures et je me retirais après avoir perdu au jeu à peu près tout l'argent que j'avais apporté. Le maître de la maison m'avait accompagnée jusqu'à la porte de la rue, où stationnaient des voitures. Il appelle le cocher de l'une de ces voitures, et me dit, au moment où je montais sur le marchepied :

— Mais j'y pense, madame, nous vous avons ruinée au jeu; auriez-vous été malheureuse au point de n'avoir point de quoi vous faire reconduire chez vous?

— Rassurez-vous, répondis-je en riant; quand je joue, je réserve toujours le prix de ma voiture. Sur ce, je donne mon adresse au cocher et je pars.

Arrivée sur le milieu du Champs de Mars, la voiture s'arrête et le cocher descend de son siège. Je croyais qu'il était arrivé quelque chose à la voiture ou au cheval, et je pouvais croire à tout, excepté à la surprise qui m'attendait.

La portière s'ouvre, le cocher se présente, tenant à la main une de ses lanternes, qu'il avait décrochée, et me dit avec une certaine politesse : « Mon Dieu, madame, j'ai entendu par hasard que vous aviez joué aux cartes; moi-même j'ai un fible pour le jeu, et j'ai toujours des cartes sur moi... Les voici! »

En disant cela, il tire un jeu de cartes de sa poche monte dans la voiture, s'assied en face de moi, bat les cartes et me dit : « Un petit bezigue. A qui ferat » Et il me présente le jeu pour que je lui tire une carte.

J'étais tellement stupéfaite que je ne trouvais pas un mot à dire; je me demandais si cet homme était fou ou ivre.

— Vous avez été ratissée, ajoute-t-il (je répète son expression), je ne veux pas vous jouer gros jeu; jouons la course en douze cents de bezigue.

Que faire en plein Champ de Mars, en pleine nuit? Pas d'agents que je puisse appeler. Je me dis : « Ca que j'ai de mieux à faire, c'est d'accepter la partie, Je gagne ma course. La partie finie, mon cocher me dit : « Allons je suis rincé (je répète encore son expression), je vais vous conduire à l'œil. » Sur ce, il sort, ferme la portière, remonte sur son siège, et nous repartons, moi riant comme une folle.

Nous arrivons; je descends, et n'entendant pas avoir joué sérieusement contre mon cocher, je veux lui payer sa course. Il se recrie, refuse, dit qu'il a perdu et que je ne lui dois rien. Je cesse alors de rire; je lui dis très fermement que je n'avais pas l'habitude de jouer mes courses de voiture contre mes cochers, et que s'il ne voulait pas recevoir son argent, j'allais le jeter dans sa voiture.

Aussitôt, monsieur, cet homme se met à m'invectiver, me traite de mols que je ne veux pas répéter ici, disant qu'il me valait bien, que nous avions joué ensemble, que j'avais gagné et que je lui faisais une grossièreté en voulant le payer. Des agents passant en ce moment, je leur dis ce qui s'était passé, je les laissai avec cet homme et je rentrai chez moi.

M. le président. — Eh bien ! Desmoulin, qu'avez-vous à dire ?

Desmoulin. — J'ai à dire que les dettes de jeu, c'est des dettes d'honneur; quand on perd, on paye; mais quand on gagne et qu'on veut payer tout de même, c'est des choses qui humilient un citoyen; voilà mon caractère. Si, au lieu d'une dame, c'avait été un homme, ça ne se serait pas passé comme ça.

Antoine Desmoulin s'entend condamner à quarante-huit heures de prison.

C'est très beau de payer ses dettes de jeu, mais encore faut-il y mettre des formes.

LE CRIME DE TARASCON.

Voici quelques nouveaux détails sur ce crime qui a si vivement ému les voyageurs qui se trouvaient dans le train n° 65, parti de Paris, le 23 janvier à onze du soir.

C'est à la station de Tarascon en montant dans le wagon de 2^e classe, pour la ronde réglementaire, que l'employé a découvert le cadavre du voyageur assassiné.

Celui-ci est un marchand de bestiaux, nommé L..., qui avait pris le train de Paris après avoir amené ses bêtes au marché de la Villette.

Le vol a été sûrement le mobile du crime. La valise du marchand de bestiaux a été trouvée ouverte et vide de toute valeur.

M. Macé est chargé de l'enquête qui, à Paris, se poursuit activement.

CONSEIL GÉNÉRAL. — SESSION D'AOUT

Séance du 10 septembre 1881 (Suite et fin).

Cette somme représente le produit de la rente de l'ancienne école normale dont la vente a été autorisée par le Conseil général dans sa séance d'hier.

Adopté.

M. Lachèze, rapporteur de la même Commission, fait connaître au Conseil que le vote du budget est terminé et qu'il y a lieu de procéder à la récapitulation des dépenses par sous-chapitre.

En conséquence, le Conseil fixe définitivement le total de chaque sous-chapitre de la manière suivante :

1° Budget ordinaire.

Sous-chapitre 1 ^{er}	55,403 65
— 2.....	18,870 60
— 3.....	175,500 »
— 4.....	526,063 48
— 5.....	25,000 »
— 6.....	100,000 »
— 7.....	30,872 »
— 8.....	» »
— 9.....	3,100 »
— 10.....	5,600 »
Sous-chapitre 11.....	7,000 »
— 12.....	14,714 »
— 13.....	28,497 44
— 14.....	10,220 45
— 15.....	77,257 13
— 16.....	150 »

Total général des dépenses du budget ordinaire..... 1,078,248 75
Les recettes déjà votées étant de..... 1,078,248 75

Balance..... » »

Budget extraordinaire.

Sous-chapitre 17.....	270,124 60
— 18.....	450,000 »
— 19.....	32,800 »

Total des dépenses du budget extraordinaire..... 752,924 60
Les recettes déjà votées étant de..... 752,924 60

Balance..... » »

Au nom de la même commission, le même rapporteur propose, conformément aux conclusions du rapport de M. le Préfet, d'autoriser le rattachement en recettes et en dépenses au budget départemental de l'exercice 1881, de la somme de 55,000 fr. à prendre sur le crédit de 100,000 fr. ouvert par arrêté ministériel du 9 août 1881 sur la dotation de 200 millions faite à la caisse des chemins vicinaux, en vertu de la loi du 10 avril 1879.

Adopté.

Le Conseil décide ensuite que cette somme de 55,000 fr. sera inscrite au sous-chapitre XVIII du budget de 1881, et répartie conformément aux propositions de M. l'agent-voyer en chef.

Sur la proposition du même rapporteur, le Conseil décide qu'une somme de 2,200 fr. sera inscrite au § 3 du sous-chapitre 17 du même budget, pour faire face à l'amortissement de la nouvelle réalisation de 55,000 fr. qui vient d'être rattachée au budget de 1881.

N'ayant aucune ressource disponible pour faire face à cette nouvelle dépense, le Conseil décide que l'allocation de 2,200 fr. qui vient d'être votée, sera prélevée par voie de virement sur les crédits déjà portés au budget de 1881, savoir :

- 200 fr. à l'article 9 du sous-chapitre 13.
- 1,000 fr. à l'article 16 du § 2 du sous-chapitre 17.
- 1,000 fr. à l'article 5 du § 3 du même sous-chapitre

2,200 fr. somme égale.

Sur la proposition de M. Saux, rapporteur de la commission des vœux.

Le Conseil décide qu'il y a lieu de proposer à M. le ministre de l'agriculture et du commerce d'allouer une subvention de 2,000 fr. à la Société agricole et industrielle du Lot, et une subvention de 200 fr. à chacun des Comices de Vayrac et de St-Céré.

Les vœux émis par le Conseil d'arrondissement de Figeac, au sujet de l'instruction primaire sont, sur le rapport de M. Faurie, renvoyés au Conseil départemental de l'Instruction publique.

M. le président fait la proposition suivante :

Le Conseil général demande, pour faciliter le travail des commissions, qu'à l'avenir les dossiers afférents à un sous-chapitre soient placés sous la chemise de ce sous-chapitre et en portent le numéro; que les dossiers revenant à chaque commission soient revêtus d'une chemise d'une couleur différente, et qu'il soit remis à chaque membre un bordereau de toutes les affaires qui doivent être soumises au Conseil.

Adopté.

La séance est levée à 6 heures et demie.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Les pouvoirs ont institué auprès du Museum vingt bourses de 1500 fr. qui doivent être attribuées à des jeunes gens qui : 1° contracteront l'engagement de servir dix ans dans l'université; 2° se prépareront à la licence, à l'agrégation ou au doctorat es-sciences naturelles.

Les candidats doivent adresser leur demande avant le 15 février au directeur du Museum. La demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

- 1° Notice individuelle du candidat, indiquant le lieu et la date de sa naissance, les établissements d'instruction où il a été durant ces cinq dernières années soit comme élève, soit comme maître; des certificats des chefs de ces établissements.
- 2° L'indication des grades qu'il a obtenus, des travaux qu'il a publiés.
- 3° L'indication de l'examen auquel il se prépare.
- 4° L'engagement conditionnel, pour le cas où il serait nommé boursier de servir dix ans dans l'Université.
- 5° L'attestation des maîtres qui ont constaté l'aptitude du candidat à l'étude des sciences naturelles.

Les bourses seront données pour un an par M. le Ministre, sur le rapport de l'assemblée des professeurs du Museum, qui examinera les titres des candidats.

Dernières Nouvelles

Elections législatives du 29 janvier.

- Cantal.*
M. Amagat, radical, élu.
- Côtes-du-Nord.*
M. de Janzé, républicain élu.
- Creuse.*
M. Jezierski, républicain, 3,310 voix, M. Cornudet, républicain, 3,896. (Ballottage.)
- Ille-et-Vilaine.*
M. de la Villegontier, légitimiste, 9,100 voix, M. Riban, républicain, 9,915. (Ballottage.)
- Sarthe.*
M. Levasseur St-Albin, républicain, élu.
- Seine-et-Marne.*
M. Prévot, républicain, 4,159 voix, M. Lenient, républicain, 4,070. (Ballottage.)
- Haute-Vienne.*
M. Poulliot, républicain, élu.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 30 janvier.

La Chambre adopte la convention franco-belge relative à la propriété littéraire. Elle prend en considération la proposition de M. Marcou tendant à exiger des garanties de capacité des directeurs et professeurs des établissements libres d'enseignement secondaire. M. Rouvier dépose un projet de loi tendant à proroger à trois mois les traités de commerce actuellement en vigueur. L'urgence est déclarée. M. Rouvier demande le renvoi à la Commission. M. Lebaut, au nom de la Commission des traités de commerce, demande à la Chambre de surseoir jusqu'à la nomination du nouveau cabinet.

Par décret en date du 24 janvier 1882, le nombre des membres du Conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat a été porté de neuf à seize et ont été nommés membres de ce conseil :

- MM. Honoré, sénateur.
Parent, sénateur,
Braihaut, député, en remplacement de M. Allain-Targé, démissionnaire.
Constans, député.
Etienne, député.
De la Porte, député.
Lucas, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
Calmon Robert, conseiller général.

Un des gros coulissiers de Bourse, vient de se suicider. (Havas)

— On lit dans le Français : La Société de l'Union générale, en présence des oppositions qui lui sont adressées et sur l'avis des juriscultes qui composent ses conseils, a cru devoir suspendre ses paiements, jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires, convoquée d'urgence pour vendredi prochain.

Paris, 30, soir.

Un mouvement préfectoral très-important devait paraître ce matin à l'Officiel, ayant pour point de départ le remplacement du préfet actuel de Rouen par M. Massicaut, préfet de la Haute-Vienne. La crainte que M. Grévy n'hésitât à signer un travail aussi étendu, dans les circonstances actuelles où il n'y a pas, en réalité, de ministre responsable, a fait retirer ce projet.

— On assure que M. Léon Say se propose de modifier sensiblement le projet de budget préparé par M. Allain Targé et qui devait être distribué aujourd'hui aux députés.

— M. de Freycinet insiste auprès du général Chanzy pour qu'il accepte de nouveau les fonctions d'Ambassadeur en Russie. L'acceptation du général est considérée comme certaine.

DÉPÊCHE

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 31 janvier.

Le nouveau cabinet s'est présenté aujourd'hui devant les Chambres. La déclaration ministérielle a été portée au Palais-Bourbon par M. de Freycinet et par M. Léon Say au Luxembourg. Excellente impression.

Bourse de Paris.

Cours du 31 janvier.

Rente 3 p. %.....	82.00
— 3 p. % amortissable.....	81.80
— 3 p. % amort. nouveau.....	00.00
— 4 1/2 p. %.....	113.50
— 5 p. %.....	114.50

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 29 janvier 1882.

Nos rentes restent très fermes; les demandes portent surtout sur le 5 0/0, dont le coupon va se détacher dans quelques jours, il a remonté à 114., le 3 0/0 est à 82.50, l'amortissable à 82.50.

La Banque de France, le Crédit Foncier, la Banque de Paris sont en reprise. Nous laissons la Banque nationale à 600, elle a subi le contre-coup de la baisse universelle; on ne doute pas qu'elle ne se relève promptement à ses cours précédents; son portefeuille est bien composé et ses opérations n'ont en rien souffert de la crise actuelle, sa clientèle n'appartenant pas à la spéculation. Cette clientèle vient de mettre en portefeuille un lot important d'actions de la Compagnie maritime du Pacifique, opération dont elle n'aura qu'à se féliciter; on sait en effet, que cette société est dès maintenant assurée d'un revenu largement rémunérateur appelé à progresser d'année en année.

L'Union a encore baissé, elle est à 950 après 700; elle nous communique la note suivante :

« Les affaires créées par la Société l'Union générale en pays étrangers : Banque I. R. P. des Pays autrichiens; Banque des Pays hongrois; Société d'assurances franco-hongroise; Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes; Société des houillères de Trifail, etc., sont complètement autonomes, et leur situation ne peut, de quelque façon que ce soit, recevoir le contre-coup de la crise que traverse le marché Paris. »

Le Suez a remonté de 1.880 à 1.950; les chemins français sont bien tenus.

BIBLIOGRAPHIE

St-NICOLAS. 3^e année. — Sommaire du n° 40, 2 février 1882. — Sans-Souci (Adrianna Piazz). — Les Entreprises d'Harry (E. Dupuis). — Franck et le Crapaud. — Les Sept Métiers du petit Charles (Léonce Petit). — Le Taquin puni (Jean le Nez en l'air). — Faits divers. — Boite aux lettres. — Tirelire aux devinettes. — Illustrations par B. de Monvel, Juncling, Wilson, Léonce Petit, Ginos, Gaillard, etc. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

LA NATURE, Revue des sciences. — Sommaire du n° du 28 janvier 1882. — La photographie microscopique appliquée à la chimie : G. Tissandier. — Le chemin de fer de l'Himalaya. — Moteurs à vapeur à grande vitesse : systèmes Brotherhood et Dolgorouki. — Les anticyclones et le maximum barométrique du 17 janvier 1882 : Th. Moureaux. — Eruption du Mauna-Loa : L. Green. — Les laves du Mauna-Loa : Ch. Vélain. — Correspondance sur la soie des araignées : Jules Rouanet. — L'anatomie de la racine : Dr Z. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 23 janvier 1882 : Stanislas Meunier. — Le bateau-vélo-cipède de Boston. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boite aux lettres. — Paris, 120, boulevard St-Germain.

REVUE BRITANNIQUE. — Sommaire de la livraison de janvier 1882. — Histoire provinciale. — Le Dauphiné. — Archéologie. — Mœurs. —

Rites religieux. — Les moulins à prières dans l'Inde, en Chine et au Japon. — Science expérimentale. — Physiologie. — Les Vivisections. — Nouvelles. — I. Pauvre Jack l'Histoire d'un chien vivisecté. — II. Une galatée Japonaise. — Romans. — Mœurs. — Les Cosaques. Scènes de la vie de frontière au Caucase (1^{er} extrait). — Etudes d'histoire et de mœurs au XVIII^e siècle. — L'abbé Galiani. — Biographie. — Beaux-arts. — Un ami de Van Dyck. — Chronique scientifique. — Pensées diverses. — Correspondance de la Revue Britannique. — Correspondance d'Allemagne. — Correspondance d'Amérique. — Correspondance d'Orient. — Correspondance d'Italie. — Correspondance de Londres. — Chronique et bulletin bibliographique.

MAISON DE CONFIANCE

POUR LA POSE DES DENTS

20 Ans de Succès

AUDOUARD

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE, EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze.

Boulevard Sud, n° 3, à CAHORS, tous les mois, du 1^{er} au 8. FAUBOURG Leclere, n° 16, à BRIVE, du 9 au 30 de chaque mois.

Etude de M^e SABOURIN, avoué à Cahors, rue du Lycée n° 5.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN 12 LOTS

A l'audience du tribunal civil de première instance de Cahors, devant M. Dupuy, juge audit tribunal, à ces fins commus,

D'UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située dans la commune de Luzech, dépendant de la faillite du sieur Guillaume Labro, propriétaire, demeurant et domicilié dans ladite commune de Luzech.

Mises à prix.

- Premier lot, trois cents francs, ci... 300 fr.
- Deuxième lot, vingt francs, ci... 20
- Troisième lot, deux cents francs, ci... 200
- Quatrième lot, quatre cents francs, ci... 400
- Cinquième lot, dix francs, ci... 10
- Sixième lot, cinquante francs, ci... 50
- Septième lot, vingt francs, ci... 20
- Huitième lot, trois cents francs, ci... 300
- Neuvième lot, cinq francs, ci... 5
- Dixième lot, trente francs, ci... 30
- Onzième lot, cinq francs, ci... 5
- Douzième lot, cinq francs, ci... 5

L'adjudication aura lieu le mardi quatorze février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Cette propriété consiste en maisons, sols de maisons, jardins, granges, sols de granges, terres labourables, pacages, vignes et bois, d'une contenance totale de quatre hectares, cinquante-huit ares, soixante-trois centiares.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, à M^e Sabourin, détenteur d'une copie du cahier des charges, en son Etude sus-indiquée, lequel pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

AVIS

A affermer un Moulin à farine, situé sur le Ruisseau du Vert à 500 mètres environ de Catus.

Pour les renseignements, s'adresser à M^{me} V^e de Valon, à CATUS, (Lot).

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE.

Francis Pontié

BOULEVARD SUD ET RUE FÉNELON A CAHORS.

On rend l'argent aux personnes qui ne seraient pas satisfaites de leurs achats.

M.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de traiter, comme fin de saison, quelques affaires importantes, à des prix extraordinaires de bon marché. Elles offrent un si grand intérêt et présentent des avantages de prix tellement exceptionnels, que je crois nécessaire de les signaler à ma nombreuse clientèle, afin que, même sans besoin, elle puisse en profiter.

Permettez-moi de solliciter la faveur de votre visite, qui vous mettra à même d'apprécier les avantages incontestables que je vous offre.

Veillez agréer mes salutations respectueuses.

J. FONTÈS, directeur de la maison.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Un lot de robes fantaisie, valeur 0 fr. 60 à.....	0 30 le m.	Velours soie uni, larg. 0 ^m 50, valeur 12 fr. à.....	7 50 le m.	Calicot et toile coton pour chemises, depuis 0 fr. 50 le mètre à 1 fr. 25.
Un lot de robes fantaisie, id. 1 fr. 25 à.....	0 60 —	Id. damassé id., larg. 0 ^m 50, valeur 13 fr. à.....	8 75 —	Indiennes et cretonnes meubles, depuis 0 fr. 75 c. le mètre.
Un lot de cachemires drapés pure laine, nuances nouvelles, larg. 1 ^m 10 et 1 ^m 20, valeur 2 fr. 75 à.....	1 95 —	Id. moire, larg. 0 ^m 50, valeur 10 fr. à.....	5 95 —	Serviettes de toilette, depuis 5 fr. la douzaine.
Drap melton pour robes, larg. 1 ^m 30, valeur 2 fr. à.....	1 25 —	Satin damassé pur soie, larg. 0 ^m 57, valeur 9 fr. à.....	6 00 —	Un lot de services de table damassés, pur fil, de 12 couverts, avec la nappe écrue, valeur 30 fr., à 17 fr.
Molletons unis et rayés, pur laine, larg. 1 ^m 30, valeur 3 fr. à.....	1 95 —	Grand choix de tissus pour deuil, depuis 1 fr. le mètre.		Un lot de services blanchis, satin pur fil, dessin riche, 12 couverts, avec la nappe, valeur 50 fr., à 29 fr.
Drap de dames, nuance nouvelle, larg. 1 ^m 20, valeur 5 fr. à.....	3 50 —	Cachemire, mérinos, Barpoor, Bengaline, etc.		Grand choix de toiles fil en tous genres, depuis 0 fr. 75 c. le mètre.
Satin soleil et Radhamès, larg. 1 ^m 20, valeur 5 fr. 25 à.....	3 75 —	Grand choix de draperies fantaisie pour costumes d'hommes, depuis 5 fr. le mètre, 15 fr le costume complet.		Cretonne 8 ¹ / ₄ blanchie, largeur 2 m. 40 c., valeur 6 fr., à 4 fr.
Cachemire de soie noir, larg. 0 ^m 60, valeur 7 fr. à.....	4 00 —	Drap taupeline, castor, satin noir pour costume de cérémonies et soulanes pour prêtres.		Grand assortiment de mousselines pour rideaux, depuis 0 fr. 35 le m.
id. id. larg. 0 ^m 62, valeur 9 fr. à.....	5 90 —	La maison indique un bon tailleur pour les costumes d'hommes et soutanes d'ecclésiastiques (coupe garantie).		Confections pour dames, hautes nouveautés vendues à 40 % de rabais.
Satin soie noir, larg. 0 ^m 57, valeur 5 fr. à.....	3 25 —	Grand assortiment de tapis d'appartements et d'églises, depuis 11. à 101 fr. le m.		
Satin Radhamès, larg. 0 ^m 58, valeur 8 fr. à.....	6 00 —			
Satin Duchesse, larg. 0 ^m 60, valeur 12 fr. à.....	7 75 —			

SPÉCIALITÉ de Nouveautés riches pour corbeilles de mariage, Châles cachemire des Indes et cachemire français, Soieries en tous genres, Confections, Dentelles, Fourrures, Manchons, etc.

ENVOI FRANCO DANS TOUT LE DÉPARTEMENT, A PARTIR DE 20 FRANCS.
PRIME OFFERTE A TOUS LES ACHETEURS : Deux belles gravures.

IL FAUT LIRE DANS

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Qui paraît toutes les semaines

LES AVENTURES D'UN PEAU-ROUGE

A PARIS

Avec illustrations, par JULES FÉRAT

ET LE VOYAGE EN CHINE

par PIERRE FRÉDÉ

10 Centimes le Numéro de 16 pages in-4°

ABONNEMENTS :

PARIS, 1 An.. 6 fr.	DÉPARTEMENTS, 1 An.. 8 fr.
— 6 Mois 3 »	— 6 Mois 4 »

Pour tous les pays faisant partie de l'UNION POSTALE, 1 An, 8 fr. 50.

La Collection se compose actuellement de 46 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

Le Volume broché, pour PARIS : 3 fr.
— — pour les DÉPARTEMENTS : 4 fr.

PRIMES DIVERSES OFFERTES A TOUS LES ABONNÉS

BUREAUX : place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

DRAGÉES DIGESTIVES

du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris

Dyspepsies
Gastrites
Gastralgies
Aigreurs

Constipation
Vomissements
Pesanteurs
Gaz Renvois

100 dragées 2 fr. 50

Seul Spécifique approuvé par tous les médecins, pour la guérison rapide et infallible des mauvaises Digestions et de toutes les maladies de l'Estomac.

Dépôtaires : A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac; à Gourdon M. Noulhiane; à Figeac MM. Congoule, et Cérède Successeur de Bladon pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

A VENDRE EN BLOC OU A PARCELLES

Une jolie propriété composée de maison de maître, grange, étable, cour de 15 ares, terra et jardin de 77 ares et prairie de 1 hect. 62 ares; le tout de première classe, ne formant qu'un seul article traversé par un chemin vicinal situé à Espère, sur la route nationale n° 111, à 800 mètres de la station d'Espère sur le chemin de Montauban à Brive, et à 2.500 mètres de celle de Mercuès sur celui de Cahors à Libos.

S'adresser à M. Bris, géomètre à Boisières.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

CABINET DENTAIRE

Monsieur JACQUET, chirurgien-dentiste du bureau de bienfaisance, donnera ses consultations dentaires, tous les jours, pour les indigents de Cahors, à l'Hôtel-de-Ville, de 11 heures du matin à midi.

Il traite également toutes les affections de la bouche dans son cabinet rue du Lycée, n° 4. Visible tous les jours de 8 heures du matin à 11 heures, et de 4 heures du soir à 6 heures.

N.-B. — Abonnement pour l'entretien de la bouche, pour un an 10 francs et 5 francs pour la classe ouvrière.

Propagande républicaine et agricole

18^e année 18^e année

GAZETTE DU VILLAGE

Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

RÉDACTEURS EN CHEF : P. JOIGNEAUX & EUG. LIÉBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureau du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?

Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de 21x fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.

Le Propriétaire-Gérant A. Layton.

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près le Pont Valentré, 48, — CAHORS (Lot)

VIGNES AMÉRICAINES

J'ai l'honneur d'aviser MM. les Viticulteurs que je viens de faire un voyage dans le Gard et l'Hérault d'où je rapporte des plants de Jacquez comme producteurs directs, de Riparia glabre et Riparia tomentoux comme porte-greffes, lesquels doivent seuls être considérés comme réellement avantageux et résistant au Phylloxera.

Je me tiens à la disposition des propriétaires désireux de se renseigner sur le mode de culture usité dans le Midi et sur la pratique à suivre dans notre région.

Se méfier des plants américains de provenance incertaine. Ceux-ci ne résistent pas au Phylloxera; ils sont vendus sous de faux noms, à prix réduits. —

Grande Vente à de Bas Prix. VIGNES AMÉRICAINES MASSOU

PROPRIÉTAIRE, A PENNE (LOT-ET-GARONNE)

PRIX-COURANT POUR L'ANNÉE 1881-82:

Producteurs directs.	Boutures		Porte-Greffe:	
	Boutures	Racinés.	Boutures	Racinés.
JACQUEZ, le cent..	8 f. »	35 f. »	RIPARIA, le cent..	6 f. » 16 f. »
OPORTO, — .6 »	20 »	VIALA, — .6 »	16 »	
CUNINGHAM, — .6 »	25 »	CLINTON, — .3 50	10 »	
HERBEMONT, — .6 »	25 »	TAYLOR, — .3 50	10 »	
		SOLOMONS, — .7 »	20 »	

RIPARIA, racinés et greffes en vignefrançaise Aramon, le cent, 40 fr. : (Pour l'année après) : RIPARIA racinés, greffes du choix des acheteurs, le cent, 40 fr.

NOTA. — Les Variétés demandées sont garanties authentiques. Il ne pourra être accepté de demande d'une valeur inférieure à Cinquante francs.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc

SOLIDITÉ. ELÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

LOU MORTYRE DE SENTO ESPERIO

Poésie qui a obtenu une Médaille d'Argent par

M. Justin GARY, curé de Cénevières

En vente chez tous les Libraires, chez l'auteur et au bureau du Journal

prix : 50 cent. et 60 cent. par la poste.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

DÉPOT de toutes les spécialités de France et de l'étranger.

Pharmacie Centrale de Cahors.

DÉPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères

SPÉCIALITÉ de bas à Varices Bandage Ceinture ventrières, etc.

SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques et sa promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bonafous, prévient et arrête les attaques de vers. — Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait floide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux-

EAUX DE TOILETTE, TONIQUES ET HYGIÉNIQUES

1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

Entrepôt

Vente de FOIN et de SAINFOIN en gros et en détail.

Pour la vente s'adresser à M. Vialas, hôtel de la Poste, Cahors.